

Orford, le 27 janvier 2005

BAPE  
575 Saint-Amable, bur 2.10  
Québec, (Qc)  
J1R 6A6

Objet : FAVORABLE AU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE MONT ORFORD INC.

Je me nomme Stéphane Cartier et suis professionnel de golf au Club de golf Orford, lequel est géré par le promoteur du projet : Mont Orford Inc. et est situé dans le Parc National du Mont Orford. Je suis **totalemenr favorable au projet de développement de Mont Orford Inc.** pour les deux raisons suivantes; Premièrement, le projet est économiquement indispensable pour la région. Deuxièmement, on y retrouve non seulement une conscience environnementale mais aussi des engagements environnementaux précis, concrets et vérifiables.

Je crois que la majorité des opinions convergent dans le même sens au point de vue économique : le projet serait un moteur économique de premier plan et essentiel dans la région. Cependant, je vous affirme que, pour y avoir travaillé une quinzaine d'années, le projet est une question de survie pour le Club de golf Orford.

Puisque depuis plusieurs années la gestion du club de golf se fait par la même compagnie qui gère la Station de ski, la santé du club de golf dépend de la santé de la station de ski. Comme les chiffres nous prouvent que la Station de ski du Mont Orford est déficitaire depuis 1990, il est facile de comprendre que le Club de golf n'a bénéficié d'aucun investissement majeur depuis plusieurs dizaines d'années. Résultats : la majorité des équipements d'entretien sont désuets ou déficients, les conditions du parcours se détériorent, les revenus diminuent et on a même vu une faillite. Depuis l'arrivée d'Intermont en 2000 et ce malgré des années déficitaires dans la gestion de la station de ski, des investissements de plusieurs centaines de milliers de dollars ont été fait au club de golf. Depuis, on voit que les résultats s'améliorent. Mais pour la survie du club et d'une cinquantaine d'employés, il faut encore investir et beaucoup plus. La survie du club est assurée par la survie de la station de ski qui elle est assuré par l'acceptation du projet de développement de Mont Orford Inc.

Je suis également favorable au projet car du point de vue environnemental il satisfait tous mes exigences. Étant biologiste de formation, je connais bien les enjeux environnementaux.

Suite à une première analyse par le BAPE, le projet a été modifié et rencontre toutes les garanties exigées par le BAPE : Comité avisé favorable au projet, Protection du patrimoine paysager et naturel des lieux, Équité dans l'échange de terrains (le parc s'agrandit en superficie et en biodiversité).

De plus, une surveillance et suivi environnemental seront garantis par le PAE du Canton d'Orford, le Ministère de la Faune et des Parcs présent sur place.

Une autre garantie que le projet respectera les exigences environnementaux, et selon moi c'est la plus importante, c'est la personnalité de Mont Orford Inc. Depuis leur arrivée, toutes les actions découlant de leurs investissements de 14 millions de dollars ont été fait dans un souci du respect de l'environnement. On a aussi qu'à penser à leurs engagements dans la région : trolley-bus, commandite de certains événements... et à leurs engagements environnementaux : Investir 300 000 dollars en travaux de restauration du milieu naturel, soutenir la création d'une fondation pour l'agrandissement du Parc National du Mont Orford.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons donc être assuré du respect maximal de l'environnement.

**Que ce soit du côté économique ou environnemental, je suis favorable au projet de développement de Mont Orford Inc.**

Stéphane Cartier